

# CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL - GOLF ENTREPRISE

Samedi 16 juillet 2022  
GOLF DE CHATEAU L'ARC

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Les joueur(se)s doivent être salarié(e)s titulaires de la société / établissement dont dépend cette AS (une attestation justifiant leur statut de titulaire devra être fournie).

En fonction du nombre d'inscrits, le comité de l'épreuve se réserve le droit :

- de limiter le champ des joueurs en fonction des index,
- d'ouvrir aux non-salariés titulaires (retraités, extérieurs, conjoints...) afin de compléter le champ de joueur sans qu'ils puissent concourir pour le titre de Champion de Ligue.

### FORME DE JEU

1<sup>ère</sup> Série Brut et Net : Simple / Stroke-Play / 18 trous / Index limité à 14.4

Marques Départs : Dames : bleues Messieurs : blanches

2<sup>ème</sup> Série Brut et Net : Simple / Stableford / 18 trous / Index limité à 26.4

Marques Départs : Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départage : En cas d'égalité pour le titre en Brut en 1<sup>ère</sup> Série, play-off en trou par trou. Pour les autres places et pour la 2<sup>ème</sup> Série, départage RMS.

### ENGAGEMENTS

Le droit d'inscription de **40€** devra être réglé par les joueurs directement via ce lien <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1197> **avant le vendredi 8 juillet 2022.**

### COMITE DE L'ÉPREUVE

Directrice de Ligue : Aurélie ULIVIERI

Délégué Ligue GE : Régis SERRA

Arbitre : Guy PASTOR

### PRIX

1<sup>ère</sup> Série : 1<sup>er</sup> Brut et Net / Dames et Messieurs

2<sup>ème</sup> Série : 1<sup>er</sup> Brut et Net / Dames et Messieurs

Les Vainqueurs Dames et Messieurs seront déclarés Champions de Ligue du Golf Entreprise dans leurs séries respectives.